

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 83

Artikel: Les bibliothèques prêtent aussi des liseuses
Autor: Rein, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bibliothèques prêtent aussi des liseuses

De plus en plus de ces établissements se mettent à la page et proposent aux lecteurs de passer au numérique. Petit détour par le rayon des e-books.

Les mots ont un poids! Au sens figuré comme au sens propre. On s'en rend rapidement compte en sortant de la bibliothèque avec un sac rempli de livres. Mais, depuis l'an dernier, la plupart de ces temples du livre jouent la carte de la légèreté grâce au numérique. Si les liseuses, les tablettes et autres smartphones ne sont pas encore prêts à nous faire tourner la page du livre papier, l'engouement pour l'e-book est tangible.

«Nous proposons des e-lectures depuis 15 mois, et avons déjà enregistré plus de 15 000 prêts. Cela prouve qu'il y a une demande, qui devrait augmenter à l'avenir», explique Rachel Vez, responsable de communication à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, dont les 13 liseuses en prêt ont littéralement été prises d'assaut, nécessitant la mise en place d'une liste d'attente.

NEUCHÂTEL AUSSI

Même constatation à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui a commencé à prêter des liseuses déjà chargées par thématiques (romans policiers, prix littéraires, etc.) en juin 2015. «Devant le franc succès rencontré, surtout auprès des plus de 50 ans, nous avons augmenté le nombre de ces supports de 10 à 14, note Murielle Roulet, responsable «Lecture publique». Bien des personnes qui ont emprunté ces liseuses en ont d'ailleurs acquise une par la suite.» Cela a été le cas de Mary-Claude Beer, 61 ans, qui réside à Haute-rive (NE). «Je n'ai pas été tout de suite convaincue, mais, aujourd'hui, je ne pourrais plus m'en passer, avoue-t-elle, vantant la simplicité d'utilisation et la présence d'un dictionnaire intégré. Depuis que je suis à la retraite, je pars régulièrement voyager en camping-car

ou en bateau avec mon mari, et ce petit support, qui permet de télécharger plusieurs livres, m'évite de transporter un carton à bananes plein de livres. C'est tellement pratique quand on n'est pas chez soi. En revanche, à la maison, je préfère le contact avec le papier.»

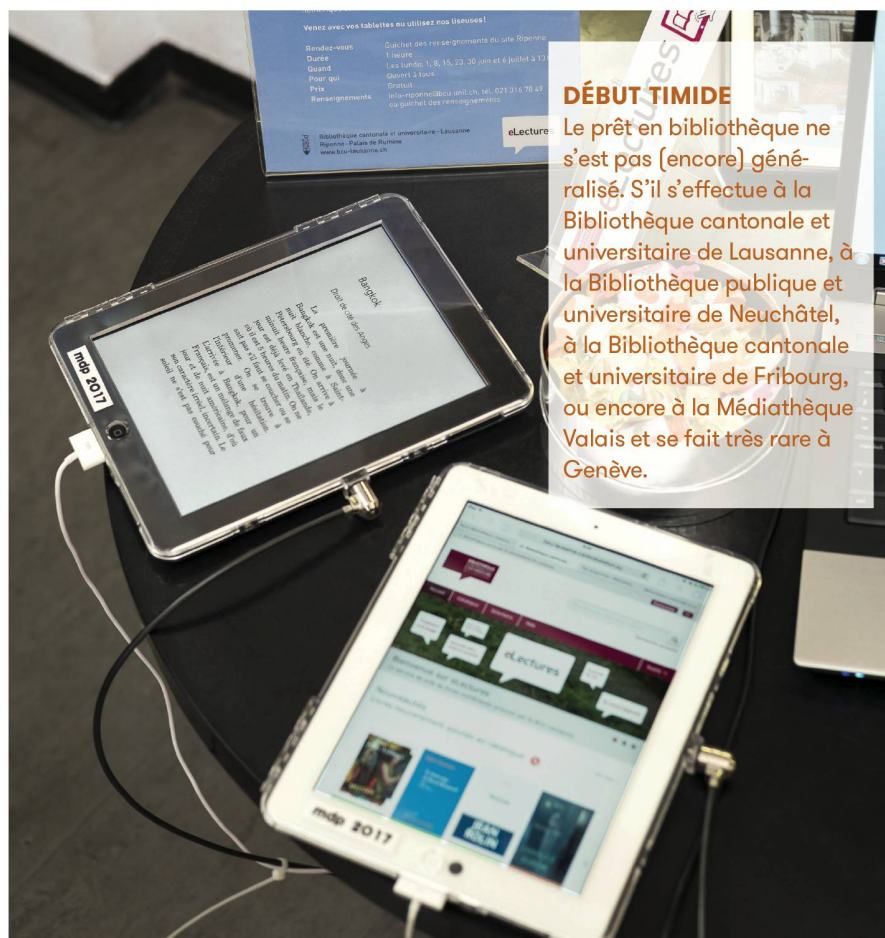
UN ARGUMENT DE POIDS

A ces arguments en faveur de la liseuse s'ajoutent le confort de lecture (éclairage réglable, utilisable en plein soleil comme de nuit, sans autre source de lumière), l'accès direct à des notes, la

possibilité de surligner des passages et de marquer des pages, et, bien évidemment, d'obtenir des livres sans se déplacer. Cerise sur le gâteau, on ne peut pas avoir d'amende, puisque le livre s'efface après 21 ou 28 jours, suivant l'éditeur de l'ouvrage.

Quels sont les inconvénients? «Les plus réticents évoquent la perte du «livre objet», l'adaptation à un nouveau support et le changement d'habitudes de lecture», répond Murielle Roulet. En outre, tous les livres ne sont pas disponibles en version numérique, «le choix dépendant de l'éditeur et de la bibliothèque», précise Rachel Vez, qui évoque une bibliothèque virtuelle de 10 000 ouvrages à Lausanne. De quoi rester à la page!

FRÉDÉRIC REIN



DÉBUT TIMIDE

Le prêt en bibliothèque ne s'est pas (encore) généralisé. S'il s'effectue à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, ou encore à la Médiathèque Valais et se fait très rare à Genève.